

Séance du Conseil Général de Villars-Epeney du 17 décembre 2010

Présidence : M. Mario Messina

Ordre du jour :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 14.09.2010
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du Président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N° 31 Budget 2011
- 7° Préavis N°32 Radiation du second tronçon, complémentaire au premier tronçon, objet du préavis N°29, de la servitude de passage, sentier public, ID 1998/000832, en faveur de la Commune de Villars-Epeney. RF No 127'420
- 8° Interventions individuelles
- 9° Jetons de présence

Le Président ouvre la séance à 20h et lit l'ordre du jour en précisant que le point n°7 concernant le préavis N°32 ne sera pas abordé ce soir en raison d'un recours.

En l'absence de la secrétaire titulaire, c'est Mme Marina Ottone qui la remplace.

1° APPEL :

Sur un total de 30 membres : 14 membres répondent présents, 9 membres sont excusés, 7 membres sont absents.

2° PROCES-VERBAL :

Le procès-verbal du 14.09.2010 est lu. Mme Gumy demande si l'on est obligé de lire le PV à chaque séance. M. Cornamusaz, Michel lui répond que l'on a toujours

fait ainsi. M. Sürmely apporte une correction ; qu'il s'agit plutôt d'une divergence entre les Communes de Cuarny et Villars-Epeney et non pas d'un contentieux. M. Cornamusaz...

3° **ASSERMENTATION :**

Le Président procède à l'assermentation de Mme Handschin, Peri.

4° **COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL :**

Le Président explique que le Préavis N°29 est en suspens et qu'à présent on attend la réponse du conseiller juridique M. Schnabel. Il passe la parole à la Municipalité à ce sujet. M. Sürmely explique à son tour qu'il s'agit d'un recours porté par 2 conseillers. Plusieurs griefs ont été faits qui ont un caractère émotionnel et se portent également sur la procédure de la dernière séance du Conseil Général. La Municipalité avait jugé utile de traiter l'affaire en 2 parties ; d'une part par la radiation partielle par les propriétaires et d'autre part, traiter la question sur la parcelle n°241 qui n'a pas accès au domaine public. A présent, nous sommes dans l'attente de nouvelles du service juridique. M. Le Président explique enfin l'article 24 sur le règlement.

5° **COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE :**

M. Cornamusaz Michel nous parle du comité de co-pilotage pour la fusion des communes qui comprend 6 syndics, un municipal, un conseiller, une secrétaire et une boursière. Il y a également 4 groupes de travail qui traiteront la finance, l'infrastructure, les règlements et les écoles et les Noms et les Armoiries. Pour chaque groupe, il y a un municipal et un membre du Conseil. On doit absolument trouver suffisamment de membres d'ici début janvier 2011. Des rapports seront soumis à la population début novembre 2011. M. Gummy se propose pour le groupe de travail des écoles et Mme Gummy, elle se propose pour celui des Noms et Armoiries.

10

10

M. Heinzer rappelle qu'il y a 3 possibilités, celle de fusionner avec Yvonand, ou bien avec les 5 autres communes ou sinon de rester tel quel. Il nous informe qu'il ne se représentera pas comme municipal. Le Président le remercie pour tout le travail effectué depuis 1987. Pour l'élection d'un nouveau municipal, M. Ortega José serait intéressé. M. Sürmely demande à toutes les personnes intéressées de s'adresser au Président, le délai étant la mi-janvier.

6° **PREAVIS N°31 : BUDGET 2011**

M. Heinzer nous indique qu'il y aura un nouveau taux d'imposition pour 2011 et une baisse de la facture sociale en conséquence. Les travaux prévus seront constitués sur des réserves. Il y aura également une baisse du prix de l'eau.

Le Président donne ensuite la parole à Mme Sybille Messina, rapporteuse de la commission des Finances. L'avis de la Commission va dans le même sens que le préavis de la Municipalité.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

8° **INTERVENTIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS**

M. Gumy demande quand est-ce que l'on aura accès à la ligne Swisscom VDSL. Ce sera en avril 2011.

Mme Handschin demande par rapport à la route Quemont, si elle pourrait être mieux dégagée en hiver. Le Président propose que la commune envoie un courrier à l'Etat puisque la route est cantonale. La Municipalité prend acte.

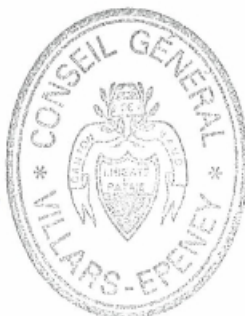
9° **JETONS DE PRESENCE**

Les jetons de présence sont payés.

La séance est levée à 21h 33.

Le Président


Mario Messina



P/o La Secrétaire

Marina Ottone

